CROIRE (ou ANNONCER) - Vivre des modules catéchétiques ou des temps d'éveil à la foi

La catéchèse invite à souscrire à une démarche de foi personnelle et ecclésiale en Jésus-Christ. Elle permet aux baptisés d'approfondir cette foi et leur relation à Dieu. Cette démarche comporte l'acquisition de connaissances et une expérience spirituelle, une initiation par la vie communautaire, en équipe de catéchèse, à l'école, et dans les rassemblements paroissiaux. La catéchèse demande une libre adhésion et une véritable implication. Elle invite chacun à dire : « je », à s'interpeller dans un « nous » ecclésial, à dire « tu » à Dieu.

Les extraits suivants du Directoire Général de Catéchèse de 1997 précisent le statut et les buts de la catéchèse :

La **catéchèse est un acte essentiellement ecclésial**. Le vrai sujet de la catéchèse est l'Église qui, continuant la mission du Maître, Jésus, et, sous l'action de l'Esprit, a été appelée à être éducatrice de la foi. Par conséquent, l'Église, en imitant la Mère du Seigneur, conserve fidèlement l'Évangile dans son cœur, elle l'annonce, le célèbre, le vit et le transmet, par la catéchèse, à tous ceux qui ont décidé de suivre Jésus-Christ. (DGC 78).

Le but définitif de la catéchèse est de mettre quelqu'un non seulement en contact mais en communion, en intimité, avec Jésus-Christ. La communion avec Jésus-Christ, de par sa dynamique intrinsèque, pousse le disciple à s'unir à tout ce à quoi Jésus-Christ était lui-même profondément uni : à Dieu, son Père, qui l'avait envoyé dans le monde, et à l'Esprit Saint qui lui donnait l'élan pour la mission ; à l'Église, son corps, pour laquelle il se livra, et aux hommes, ses frères, dont il a voulu partager la condition (DGC 80-81).

En vertu de sa dynamique interne, **la foi exige d'être connue, célébrée, vécue et traduite en prière**. La catéchèse doit promouvoir chacune de ces dimensions. Mais la foi se vit dans la communauté chrétienne et s'annonce dans la mission : c'est une foi partagée et annoncée (DGC 84).

Les tâches fondamentales de la catéchèse sont :

- la connaissance de la foi,
- l'éducation liturgique,
- la formation morale,
- l'enseignement de la prière,
- l'éducation à la vie communautaire et l'initiation à la mission (DGC 85-86).

Cette formation organique est plus qu'un enseignement; elle est un apprentissage de toute la vie chrétienne, « ***une initiation chrétienne intégrale*** » qui permet une vie authentique à la suite du Christ (DGC 67).

Catéchèse, étymologiquement, signifie « **faire résonner** » la Bonne Nouvelle dans la vie humaine. Elle a une pédagogie propre, différente de l'enseignement ou de l'apprentissage, qui s'inspire de la pédagogie de Dieu avec son peuple tel que cela nous a été transmis dans la Bible comme de la pédagogie de Jésus avec ses disciples dans les Évangiles.

Les dernières décennies ont mis en pratique la catéchèse dans de petites équipes favorisant le dialogue, l'écoute, le partage des expériences humaines et spirituelles.

L'évolution récente a conduit les évêques à rédiger le **Texte national pour orienter sur de nouveaux chemins la catéchèse en France (2006)**.
La première partie de ce texte insiste sur la nécessité d'ancrer la catéchèse dans le mystère du Christ tel qu'il est célébré lors de la veillée pascale et sur une pédagogie de l'initiation qui permet à chaque baptisé de cheminer tout au long de sa vie.
La deuxième partie décrit **quatre modalités de mise en œuvre de la catéchèse** :

- suivant les étapes de la vie,
- par lieux et regroupements de vie,
- articulée à l'année liturgique,
- en réponse aux demandes sacramentelles.

Les Évêques de France précisent **l'éveil à la foi** : «L'âge de la petite enfance (entre 3 et 6 ans) est un moment important pour le 'devenir chrétien'». A cet âge de la vie, il convient de développer des propositions qui privilégient **l'imprégnation**. L'enfant aime écouter des histoires en osmose avec la personne qui les lui lit. A cet âge, toute proposition s('appuie nécessairement sous la présence des parents et de la communauté humaine proche des parents. *(Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France, p.83-84 - § 2.4).*

Pour notre diocèse, l'évêque a promulgué ses orientations catéchétiques en octobre 2001.

En s'appuyant sur ces différents fondements, en collaboration étroite avec les paroisses et les services diocésains de catéchèse et de pastorale liturgique et sacramentelle, **l'Enseignement catholique met en oeuvre les modules catéchétiques homologués**. Ce sont des membres de la communauté éducative ou des communautés ecclésiales proches qui animent la catéchèse. Pour les jeunes et les enfants, ils sont des **aînés dans la foi**.